



Mon employeur me propose une mutation rétrogradant mon statut

Par **Domy**, le **19/11/2008** à **08:52**

Embauché en janvier 2007 en CDI (statut cadre) afin de créer et développer un nouveau secteur d'activité. Je circule dans la France entière. (Voiture de fonction). Je suis domicilié dans le Loir et Cher.
Le 25/10, je reçois un courrier AR me proposant une mutation : perte de salaire 1000 euros/mois, statut Agent de Maîtrise, obligation de loger à proximité du siège social (région parisienne), changement de véhicule. Dans mes nouvelles fonctions, je dois former les 18 ATC (technico-commercial) au secteur d'activité que je développe seul depuis 22 mois.
En cas de refus, je serai licencié "économique". Précision mentionné sur le courrier : le licenciement ne sera pas de votre fait.
Arguments de la Direction pour cette mutation : les objectifs (précisés dans le contrat initial) ne sont pas atteints.
J'ai un rdv demain 20/11 et je dois envoyer un courrier AR avant le 25/11.
Je refuse la proposition. Je prends le risque de me retrouver au chômage à 54 ans. J'ai une clause de non concurrence à respecter pendant un an.
Merci de vos conseils.